

**Date d'émission** : 13 décembre 2021

**Questions à soumettre avant le** : 5 janvier 2022 ; 30 mars 2022 ; et 15 mai 2022

**Processus de candidature/Tours** : reportez-vous à la section 3B

**Date de clôture de l'APS** : 30 septembre 2022

REF : Accord de Coopération n° 72066018CA00004

Objet : Énoncé de Programme Annuel (APS) Numéro : RGIF-02

Titre du programme : Facilité d'Innovation pour l'Or Responsable - Guichet des Subventions Catalytiques

Chers Candidats :

La Cooperative Housing Foundation, opérant sous le nom de Global Communities, a été sélectionnée par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) pour servir de principal responsable de la mise en œuvre du projet Zahabu Safi (Or Propre) de USAID. Global Communities invite les organisations qualifiées ayant de l'expérience dans l'achat, la vente et le financement de l'or artisanal dans l'est de la RDC à soumettre leurs documents conceptuels pour l'activité en question sur la base de cet énoncé de programme annuel (APS).

Les candidats éligibles sont : les organisations américaines et non américaines qui sont en mesure de répondre par le biais d'articles conceptuels écrits. Tous les candidats doivent être des entités organisationnelles légalement reconnues en vertu de la loi applicable et autorisées à opérer en République démocratique du Congo. Les entités à but lucratif sont éligibles, mais les frais fixes ou les bénéficiaires ne doivent pas être inclus dans le budget. Les entités gouvernementales et parapubliques ne sont pas éligibles pour ces subventions.

Global Communities prévoit d'attribuer environ 3 subventions n'excédant pas 75 000 USD chacune pour une période pouvant aller jusqu'à 6 mois. Les subventions pourraient commencer dès le 1er mars 2022.

Les organisations intéressées doivent soumettre leurs documents conceptuels sous format électronique conformément à la langue de l'APS à l'adresse indiquée. Les documents conceptuels doivent être reçus **au plus tard à la date limite de chaque cycle, comme indiqué ci-dessous.**

Global Communities suivra un processus en deux phases.

**Phase 1** : Soumission du document conceptuel et examen du mérite (Réussi ou Pas réussi) ; et

**Phase 2** : Soumission complète de la candidature, examen du mérite et attribution si qualifié.

**Ne soumettez pas de candidature complète à moins que Global Communities ne vous le demande expressément.**

Les organisations répondantes sont informées que cet APS n'engage en aucune façon Global Communities à subventionner ou à dédommager les organisations répondantes pour les coûts encourus dans la préparation et la soumission de leurs documents conceptuels ou candidatures.

Toute question ou demande d'information doit être adressée au plus tard à la date et à l'heure indiquées ci-dessus et doit être soumise, en anglais ou en français, par courrier électronique à Yannick Cishugi à l'adresse : [ycishugi@globalcommunities.org](mailto:ycishugi@globalcommunities.org). Toute information donnée à un candidat potentiel concernant cet APS sera fournie à tous ces candidats comme amendement à l'APS.

Veillez envoyer un courriel à Global Communities à [nduncan@globalcommunities.org](mailto:nduncan@globalcommunities.org) avec un cc à [ycishugi@globalcommunities.org](mailto:ycishugi@globalcommunities.org) sur votre intention de postuler le plus tôt possible, afin que nous puissions anticiper le nombre de candidatures à évaluer.

Sincèrement,

Nikki Duncan  
Chef de Projet  
Global Communities

## ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

SECTION 1	Description du Programme
SECTION 2	Information sur l'Éligibilité
SECTION 3	Information sur le Document Conceptuel et la Candidature
SECTION 4	Information sur l'Examen du Document Conceptuel

## Abréviations et Acronymes

ADS	Automated Directives System (USAID) / Système de directives automatisé
ASM	Artisanal and Small-scale Mining (Miners) / Exploitation (Mineurs) artisanale et à petite échelle
CFO	Chief Financial Officer / Directeur financier
CFR	Code of Federal Regulations / Code de réglementations fédérales
CVCFG	Commercially Viable Conflict-Free Gold Project / Projet pour l'or commercialement viable et sans conflit
DRC	Democratic Republic of the Congo / République démocratique du Congo
HQ	Headquarters / Siège
HR	Human Resources / Ressources humaines
M&IE	Meals and Incidental Expenses / Repas et frais accessoires
NICRA	Negotiated Indirect Cost Rate Agreement / Accord sur le taux des coûts indirects négociés
OFAC	Office of Foreign Assets Control / Bureau de contrôle des avoirs extérieurs
OMB	US Office of Management & Budget / Bureau américain de Gestion & Budget
RFA	Request for Applications / Appel à Candidature
RGIF	Responsible Gold Innovation Facility / Facilité d'Innovation pour l'Or Responsable
SAM	System for Award Management / Système pour la Gestion des Subventions
USAID	US Agency for International Development / Agence des États-Unis pour le développement international
USD	US Dollars / Dollars américains
USG	US Government / Gouvernement américain

## Section 1: Description du Programme

### A. Contexte et Introduction

La RDC abrite plus de 1 100 substances minérales, avec des minerais bruts estimés à près de 24 000 milliards de dollars.<sup>1</sup> Divers groupes armés en RDC continuent de tirer profit de l'exploitation minière et du commerce de l'étain, du tantale, du tungstène (3T) et de l'or – souvent appelés « minéraux de conflit ». L'or continue d'alimenter le conflit dans l'est de la RDC selon un rapport du Conseil de sécurité des Nations Unies d'août 2017.<sup>2</sup> À des degrés divers, des groupes armés illégaux et certaines unités militaires occupent des sites d'extraction d'or à petite échelle pour « taxer » les minéraux au fur et à mesure qu'ils sont extraits ou pendant que l'or est déplacé le long des principales routes commerciales et de transport. Cependant, ces taxes sont inférieures à de nombreuses taxes licites, ce qui rend plus rentable pour les mineurs de vendre de l'or par des canaux illégaux.

L'exploitation minière artisanale et à petite échelle (ASM) est un moteur important de l'économie de la RDC, de nombreuses communautés de l'est du pays en dépendent pour leur subsistance. Environ 15 pour cent de la population nationale dépend directement ou indirectement des revenus du secteur.<sup>3</sup> Dans l'est de la RDC, l'International Peace Information Service estime que l'exploitation minière artisanale et à petite échelle de l'or emploie 80 pour cent des mineurs.<sup>4</sup>

Avec des normes internationales, des réglementations régionales et nationales et des mécanismes nationaux en place pour faciliter la diligence raisonnable des chaînes d'approvisionnement en minéraux de la RDC, l'industrie aurifère ASM responsable en RDC devrait prospérer. Cependant, la chaîne d'approvisionnement en or ASM responsable est confrontée à des défis à la fois au sein des nœuds en amont et en aval de la chaîne, comptant sur les ressources des donateurs pour remédier aux faiblesses persistantes de la production, de l'agrégation, du raffinage et de la distribution.

La mission de Global Communities est de créer un changement durable, positif et conduit par la communauté qui améliore la vie et les moyens de subsistance des personnes vulnérables à travers le monde.

En décembre 2018, un consortium dirigé par Global Communities s'est vu attribué le projet Zahabu Safi (Or Propre) (2018-2023) de USAID, pour élaborer et mettre en œuvre un programme visant à établir une chaîne d'approvisionnement en or d'exploitation minière artisanale et à petite échelle (ASM), durable et sans conflit, de l'est de la République démocratique du Congo (RDC). Grâce à ce programme, nous identifierons des modèles évolutifs pour relier avec succès les coopératives ASM, les commerçants et les exportateurs d'or responsables aux principaux marchés internationaux.

---

<sup>1</sup> <https://thinkprogress.org/the-paradox-of-congo-how-the-worlds-wealthiest-country-became-home-to-the-world-s-poorest-people-d27cbdd1debd>

<sup>2</sup> <http://undocs.org/S/2017/672/Rev.1>

<sup>3</sup> International Conference on the Great Lakes Region, *Report on Development of Regional Guide on the Formalization of ASM Sector in ICGLR Member States* (unpublished), March 2017.

<sup>4</sup> "Conflict Minerals: Information on Artisanal Mined gold and Efforts to Encourage Responsible Sourcing in the Democratic Republic of the Congo". United States Government Accountability Office. August 2017.

Les trois principaux objectifs du programme sont les suivants :

- Augmenter la demande et le co-investissement dans l'approvisionnement responsable en or artisanal de provenant de l'est de la RDC (Objectif 1);
- Augmenter les exportations d'or artisanal de source responsable provenant de l'est de la RDC (Objectif 2) ; et
- Améliorer la viabilité commerciale des coopératives d'or ASM (Objectif 3)

## B. Buts et Objectifs

Reconnaissant l'importance du financement et de l'investissement dans la mise en place d'une chaîne d'approvisionnement en or ASM commercialement viable et de source responsable, le projet Zahabu Safi de USAID a lancé la **Facilité d'Innovation pour l'Or Responsable (RGIF)** en février 2021.

Malgré les récents succès obtenus par des initiatives financées par des donateurs pour exporter de l'or provenant de sources responsables vers des acheteurs internationaux en Amérique du Nord et en Europe, les volumes restent minimes. En outre, l'étude de marché du CVCFG sur l'or artisanal de l'est de la RDC<sup>5</sup>, réalisée par Levin Sources, a identifié un certain nombre d'obstacles à l'exportation à grande échelle d'or artisanal responsable tout le long de la chaîne de valeur.

L'engagement et le co-investissement des acteurs en aval de la chaîne d'approvisionnement de l'or sont essentiels au succès global de ce projet ainsi qu'à la durabilité et à l'évolutivité du commerce responsable et de la production par les coopératives artisanales et de petite exploitation minière (ASM) travaillant au sein de la chaîne d'approvisionnement.

Reconnaissant que les subventions catalytiques, les partenariats avec le secteur privé et les investissements stratégiques peuvent tous jouer un rôle dans la création d'une chaîne de valeur durable, le RGIF vise à inciter les investissements dans de nouveaux modèles d'investissement dans la chaîne d'approvisionnement pour l'or responsable provenant de la RDC et à piloter de nouvelles approches pour surmonter les obstacles spécifiques identifiés dans l'augmentation de l'exportation d'or artisanal responsable du pays.

Avec une vision de la façon dont les subventions catalytiques, les partenariats avec le secteur privé et les investissements stratégiques peuvent tous jouer un rôle dans la création d'une chaîne d'approvisionnement durable, la facilité priorise les initiatives qui :

- incitent les acteurs de la chaîne d'approvisionnement à adopter des pratiques commerciales responsables ;
- promeuvent la viabilité commerciale des chaînes d'approvisionnement ASM appuyées par le projet ; et
- investissent dans le développement économique et des moyens de subsistance dans les communautés ASM.

---

<sup>5</sup> <https://www.levinsources.com/knowledge-centre/publications/market-analysis-asm-gold-eastern-drc>

Le RGIF disposera de trois « guichets » à travers lesquelles il pourra s'engager dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement en or de l'ASM avec une variété de parties prenantes grâce à un large éventail de subventions, d'investissements et de partenariats :

1. Un **guichet de subventions catalytiques** - un mécanisme de sous-subvention décaissé via un processus concurrentiel qui cherche à financer des activités qui permettront de lever des obstacles spécifiques à la production et à l'exportation d'or ASM responsable provenant de l'est de la RDC.
2. Un **guichet d'investissement en dette/fonds propres** - un mécanisme de financement mixte qui nécessitera des partenariats établis avec des institutions financières locales (via une facilité de garantie de prêt) pour créer des solutions de financement et d'entreprise aux barrières commerciales à l'exportation d'or ASM responsable provenant de l'est de la RDC; et
3. Une **guichet de philanthropie d'entreprise/responsabilité sociale** - un partenariat d'investissement social avec des sociétés multinationales conçu pour soutenir les moyens de subsistance et les initiatives de développement économique dans les communautés ASM.

**Cet APS est un deuxième appel à candidatures dans le cadre du « Guichet des subventions catalytiques ».** Nous donnerons la priorité aux candidatures pour des activités conçues pour co-investir et renforcer les efforts d'identification et d'atténuation des risques en amont menés par les coopératives, les exportateurs, les commerçants. Plus précisément, nous recherchons des activités proposées qui :

- Amplifient, intègrent et renforcent l'expertise des organisations et des experts basés en RDC dans les activités d'identification et d'atténuation des risques à des fins de diligence raisonnable, conformément à un mécanisme d'assurance international reconnu ou à un cadre de diligence raisonnable tel que, mais sans s'y limiter, le Guide de l'OCDE pour la Diligence Raisonnable pour l'Approvisionnement responsable en minerais provenant de zones de conflit et à haut risque, le LBMA, le Code CRAFT.
- Démonstrent le financement par le secteur privé d'au moins 50 % ou plus des coûts totaux de l'activité proposée, en privilégiant les concepts démontrant un financement par des acteurs situés en aval de la chaîne d'approvisionnement.
- S'alignent sur et renforcent les efforts du gouvernement pour mettre en œuvre son système national de traçabilité (ITOA) en documentant la chaîne de contrôle des exportations d'or artisanal de la RDC ; et
- Sont mises en œuvre en collaboration avec les acteurs de la chaîne d'approvisionnement appuyés par le Projet opérant au Sud-Kivu, au Maniema et en Ituri (avec une extension potentielle du programme au Nord-Kivu et au Haut-Uélé à envisager en 2022).

Les candidats retenus proposeront des partenariats et/ou des collaborations stratégiques qui indiquent :

- comment les coûts de diligence raisonnable peuvent et seront partagés par les acteurs de la chaîne d'approvisionnement (et pas seulement par les acteurs travaillant en amont de la chaîne).
- des investissements dans les structures locales pour appuyer les efforts d'identification et d'atténuation des risques, avec une idée claire des acteurs les mieux placés pour mener à bien ce travail.

- comment les actions correctives seront développées et co-implémentées en partenariat avec le consortium du projet Zahabu Safi (Or Propre) de USAID et les acteurs de la chaîne d'approvisionnement.
- au moins une correspondance 1:1 avec le montant proposé de la subvention sollicitée (par exemple, si 75 000 USD sont demandés, les candidatures doivent démontrer au moins 75 000 USD en fonds de contrepartie qui seront utilisés pour atteindre les objectifs de l'utilisation de la subvention proposée).
- un plan clair sur la manière dont les activités pourraient être maintenues avec la participation et l'intérêt des organisations locales et des structures d'identification et d'atténuation des risques du site minier.
- le potentiel d'activités maintenues au-delà du cycle de vie de la subvention.
- comment les activités proposées contribuent à un ou plusieurs des indicateurs du Projet énumérés dans la section C ci-dessous.

### C. Suivi & Evaluation

Cette activité appuiera les efforts de collecte et de rapport sur les indicateurs de Projet ci-dessous :

- **Valeur en dollars du co-investissement mobilisé pour appuyer les chaînes d'approvisionnement en or ASM de source responsable**

La valeur totale de tous les fonds mobilisés par le Projet au cours de la période de référence dans le but d'appuyer, de renforcer ou d'améliorer la chaîne d'approvisionnement en or ASM de source responsable.

- **Nombre d'acteurs de la chaîne d'approvisionnement investissant dans des chaînes d'approvisionnement en or ASM d'origine responsable appuyées par le Projet.**

Le nombre total de tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement qui ont contribué à l'influence de la chaîne d'approvisionnement en or ASM d'approvisionnement responsable soutenue par le Projet au cours de la période de référence.

- **Pourcentage de l'or ASM d'origine responsable produit à partir des chaînes d'approvisionnement appuyées par le projet qui est acheté auprès d'un exportateur**

Le pourcentage de tout l'or ASM d'origine responsable produit par la chaîne d'approvisionnement appuyée par le Projet et acheté auprès d'un exportateur. Le numérateur est le volume d'or acheté (kg/an) auprès d'un exportateur et le dénominateur est le volume d'or produit.

- **Nombre de parties prenantes engagées dans la lutte contre les obstacles du marché**

Le nombre total de parties prenantes uniques engagées dans la lutte contre les obstacles du marché pour les chaînes d'approvisionnement en or ASM de source responsable au cours de la période de référence.

- **Nombre de mécanismes financiers mis en place pour faciliter l'investissement du secteur privé dans la chaîne d'approvisionnement en or ASM de source**



### **responsable**

Le nombre total de mécanismes financiers établis dans le but de faciliter l'investissement du secteur privé dans la chaîne d'approvisionnement en or ASM de source responsable appuyée par le Projet.

- **Nombre de partenariats formés avec des raffineurs et des acteurs en aval qui promeuvent l'or ASM de source responsable de la RDC**

Le nombre total de partenariats formés avec des raffineurs et des acteurs en aval qui promeuvent l'or ASM de source responsable provenant de la RDC. Cet indicateur sert de proxy pour mesurer la demande en aval d'or ASM de source responsable provenant de la RDC.

- **Nombre d'entreprises et de raffineurs en aval ciblés qui achètent de l'or ASM de source responsable auprès de chaînes d'approvisionnement appuyées par le Projet**

Nombre d'entreprises et de raffineurs en aval ciblés qui peuvent suivre l'or ASM jusqu'aux chaînes d'approvisionnement responsables appuyées par le projet. Le dénominateur est le nombre total d'acteurs cibles en aval identifiés par le Projet.

- **Volume (kg/an) d'or ASM responsable provenant des chaînes d'approvisionnement appuyées par le projet en RDC exporté vers un autre pays**

Volume total (kg/an) d'or ASM d'origine responsable exporté à partir des chaînes d'approvisionnement en or appuyées par le Projet en RDC vers un autre pays. L'objectif de cet indicateur est de surveiller les exportations attribuables à l'intervention du gouvernement américain.

- **Nombre de projets pilotes réussis du Fonds d'Innovation pour l'Or Responsable pour réduire les coûts d'exportation de l'or ASM d'origine responsable**

Nombre total de pilotes développés à partir du RGIF pour réduire les coûts de transport et/ou d'exportation de l'or ASM de source responsable.

- **Nombre de relations commerciales en or ASM de source responsable établies**

Nombre total de relations commerciales en or ASM de sources responsables établies

- **Nombre d'entreprises recevant une assistance technique financée par le gouvernement américain pour améliorer les performances commerciales (EG.5.2-1)**

Les entreprises peuvent être formelles ou informelles. Si plusieurs propriétaires, directeurs ou travailleurs d'une même entreprise reçoivent une assistance technique au cours de la période de déclaration, l'unité d'exploitation déclarante doit compter cela comme une entreprise bénéficiaire pour la période de déclaration.

L'assistance technique comprend le transfert de connaissances et/ou d'expertise au personnel, une formation professionnelle formelle ou informelle et des travaux de recherche pour appuyer la qualité de la mise en œuvre et de l'impact du programme, appuyer l'administration, la gestion, la représentation, la publicité, l'élaboration de politiques et le renforcement des capacités.

D. Cas d'utilisation potentiels de la subvention tout au long de la chaîne d'approvisionnement

Vous trouverez ci-dessous des exemples de bénéficiaires potentiels et d'activités qui pourraient bénéficier d'un financement RGIF à travers les différents nœuds de la chaîne d'approvisionnement en or artisanal, via la **guichet des subventions catalytiques** :

*Mineurs et coopératives ASM*

- Subventions pour les **équipements d'exploitation minière et de traitement des minéraux** afin d'optimiser la production, y compris l'adoption de processus sans mercure, d'analyses, d'EPI, d'infrastructures énergétiques telles que des panneaux solaires ou des mini-réseaux, etc.
- Subventions pour **accéder aux services de légalisation et de formalisation des entreprises**, y compris l'assistance pour se conformer au code CRAFT, la santé et la sécurité, couvrir les frais de licence et d'assurance.
- Subventions pour **accéder aux services de développement commercial**, y compris l'assistance à la littératie financière, à la comptabilité, à la formation en gestion, aux ressources humaines et à la préparation à l'investissement, y compris l'élaboration de plans d'affaires. Des services de développement commercial peuvent également être proposés en partenariat avec des initiatives d'accès au financement pour assurer une demande suffisante et une allocation efficace des services.
- Des subventions pour couvrir les coûts d'accès aux **données géologiques de leurs sites miniers** qui peuvent servir de garantie lors de la recherche de financement auprès d'institutions financières.
- Subventions de partage des coûts avec des coopératives pour soutenir l'investissement dans les **transports/logistiques locaux ou les infrastructures communautaires** - WASH, soins de santé, éducation comme incitation à formaliser l'ASM, infrastructure partagée qui offre à la fois des avantages au programme et à la communauté, tels que des mâts de télécommunications, des mini-réseaux d'énergie solaire, etc...
- Subventions pour financer une **campagne de communication et de sensibilisation** ciblant l'ASM afin de promouvoir la valeur de la formalisation à travers le projet CVCFG. Une telle analyse de rentabilisation devrait se concentrer sur la promotion des activités financières (meilleures efficacités, revenus plus élevés, épargne, assurance) et sociales (production plus sûre) du travail par le biais du CVCFG. Une telle campagne devrait être développée en partenariat avec les organisations de la société civile et les médias locaux (TV et radio).
- Subventions pour financer une **campagne de communication et de sensibilisation** ciblée sur le marché **en aval** pour démystifier la production et le commerce d'or ASM responsable en RDC.
- Des subventions pour **aider à améliorer les opérations commerciales, la gouvernance et la gestion/la cohésion des membres des coopératives ASM** afin de garantir que les fonds sont utilisés de manière responsable et conformément aux règles de fonctionnement du RGIF.

*Commerçants locaux (Négociants) et Grands Commerçants*

- Une subvention qui serait utilisée pour **partager les coûts des services de diligence raisonnable**, reconnaissant qu'un système de traçabilité qui contient des informations complètes sur la source et la destination de l'or produit dans le cadre du Projet peut être

incompatible avec la chaîne d'approvisionnement actuelle des commerçants et des négociants et inabordable par les commerçants locaux. Les commerçants pourraient également être embauchés par les exportateurs pour fournir légalement de l'or ou effectuer la traçabilité tant que des processus efficaces de surveillance/de filtrage sont en place pour détecter les activités commerciales informelles.

- Des incitations basées sur des subventions aux commerçants **pour soutenir la transition vers une activité formelle/licite**, en tenant compte du fait que les chaînes d'approvisionnement perturbatrices peuvent entraîner la perte de moyens de subsistance pour les commerçants mécontents.

#### *Exportateurs (Comptoirs)*

- Une subvention qui serait utilisée pour partager les **coûts de traçabilité et de diligence raisonnable**.
- Une subvention utilisée pour **développer le marketing et la communication** - construire un narratif sur les mineurs et l'histoire de l'impact de l'or ASM pour **éviter les coûts de réputation** liés à l'approvisionnement en or de la RDC.

#### *Raffineurs et utilisateurs finaux (OEM, Bijoutiers)*

Les subventions aux raffineries et aux utilisateurs finaux ne seront prises en compte que sur la base de preuves que la subvention est utilisée pour réduire les risques ou inciter les investissements dans l'approvisionnement en or ASM de la RDC. Les subventions peuvent être utilisées pour :

- Compenser/contribuer aux coûts associés aux **services de mesure et de reporting de l'impact** des investissements dans la chaîne d'approvisionnement.
- Appuyer les efforts visant à réduire **la réputation du risque d'engagement** dans l'or de la RDC des OEM et des bijoutiers - cofinancement de la mesure de l'impact ou des projets de développement communautaire.
- **Marketing et communication** - construire un narratif sur les mineurs et l'histoire de l'impact de l'or ASM pour **réduire les coûts de réputation** de l'approvisionnement en or de la RDC.
- **Création de marque** - Construire **un partenariat avec un bijoutier haut de gamme pour co-investir ou partager les coûts dans un exercice de création de marque** pour renforcer une marque existante ou créer une nouvelle marque pour l'or ASM de la RDC.

#### *Opérateurs miniers industriels de petite et moyenne taille*

- Subvention **pour appuyer le développement d'un modèle commercial qui se traduirait par des liens structurés/une relation d'exploitation avec les coopératives ASM** via des engagements pour le partage des coûts ou le cofinancement pour fournir formalisation, un développement commercial et une assistance sociale (santé, éducation, WASH) à l'ASM qui a déménagé des concessions M/LSM.

#### E. Durabilité

Nous donnerons la priorité au financement pour accorder des activités qui fournissent une stratégie détaillée pour catalyser des investissements durables dans la chaîne d'approvisionnement en or ASM de l'est de la RDC, et des activités qui ne nécessiteront pas de financement supplémentaire de ce programme ou d'autres programmes de donateurs pour appuyer l'activité.

#### F. Rapports :

Le candidat retenu devra fournir des rapports programmatiques et financiers réguliers, au moins une fois par mois. De plus amples détails sur les exigences en matière de rapports seront définis dans l'accord de subvention.

[FIN DE LA SECTION 1]

## **Section 2: Information sur l'Éligibilité**

### A. Entités Éligibles

Les candidats éligibles sont : les organisations américaines ou non américaines qui sont en mesure de répondre avec des candidatures écrites. Tous les candidats doivent être des entités organisationnelles légalement reconnues en vertu de la loi applicable et autorisées à opérer en République démocratique du Congo. Les entités à but lucratif sont éligibles, mais les frais fixes ou les bénéfiques ne doivent pas être inclus dans le budget. Les entités gouvernementales et parapubliques ne sont pas éligibles pour ces subventions.

Pour être éligibles à l'attribution d'un accord de sous-subvention, en plus des autres conditions du présent APS, les organisations doivent avoir un mandat humanitaire politiquement neutre, un engagement envers la non-discrimination à l'égard de leurs employés et des bénéficiaires et le respect des pratiques d'égalité des chances en matière d'emploi. La non-discrimination comprend l'égalité de traitement sans distinction de race, de religion, d'origine ethnique, de sexe, d'orientation sexuelle et d'affiliation politique.

Il est rappelé aux candidats que les décrets et la loi des États-Unis interdisent les transactions avec, et la fourniture de ressources et de soutien aux personnes et organisations associées au terrorisme. Il est de la responsabilité légale des sous-bénéficiaires dans le cadre du présent APS d'assurer le respect de ces décrets et lois. Cette disposition doit être incluse dans toutes les sous-subventions et contrats de niveau inférieur émis en vertu d'un accord de sous-subvention.

### B. Autres Exigences de Qualification

- Chaque candidat/organisation ne doit soumettre qu'un (1) document conceptuel par voie électronique par courriel.
- Chaque candidat/organisation doit soumettre un document conceptuel et un budget qui démontre au moins une correspondance 1:1 avec le montant de la subvention proposée sollicitée (par exemple, si 50 000 USD sont sollicités, les candidatures doivent

démontrer au moins 50 000 USD en fonds de contrepartie qui seront utilisés pour atteindre les objectifs de l'utilisation de la subvention proposée).

- Chaque candidat/organisation doit soumettre un concept soutenant le commerce de l'or artisanal provenant de l'est de la RDC dans une ou plusieurs des provinces suivantes : Haut-Uele, Ituri, Nord Kivu, Maniema et Sud Kivu.

[FIN DE LA SECTION 2]

### Section 3: Information sur le Document Conceptuel et la Candidature

#### A. Point de Contact

Global Communities

Courriel : [ycishugi@globalcommunities.org](mailto:ycishugi@globalcommunities.org) et copie à [nduncan@globalcommunities.org](mailto:nduncan@globalcommunities.org)

Les candidats doivent soumettre toutes les questions concernant cet APS par courriel au point de contact de Global Communities à l'adresse électronique ci-dessus. Global Communities partagera les informations fournies à un candidat potentiel avec tous les autres candidats potentiels, sous forme d'un amendement au présent APS, si ces informations sont nécessaires pour soumettre des candidatures ou si leur absence serait préjudiciable à tout autre candidat potentiel.

Les soumissions de documents conceptuels doivent être envoyés à l'adresse électronique du point de contact indiquée ci-dessus.

#### B. Processus de Candidature

Global Communities suivra un processus en deux phases :

##### Phase 1 : Soumission du document conceptuel

Un document conceptuel est un court document dans lequel le candidat donne un aperçu de son idée.

Les candidats peuvent soumettre un document conceptuel à tout moment. Global Communities accusera réception des documents conceptuels dès réception ; cependant, Global Communities se réunira pour examiner les documents conceptuels par rapport aux critères d'examen du mérite et prendra les décisions de sélection des documents conceptuels en plusieurs tours comme suit :

<b>Date limite de soumission du document conceptuel</b>	<b>Comité de sélection de Global Communities débute l'examen le ou vers le:</b>
Tour 1: 15 janvier, 2022	1 février, 2022
Tour 2: 30 mars, 2022	15 avril, 2022
Tour 3: 15 mai, 2022	1 juin, 2022

Global Communities prévoit de prendre des décisions sur le processus d'examen du mérite du document conceptuel pour chaque document conceptuel dans les 10 jours environ suivant la date de la réunion initiale du comité de sélection et informera les candidats au document conceptuel de la note « Réussi » de leur statut immédiatement après qu'une décision a été

prise. Les candidats au document conceptuel avec un « Pas Réussi » peuvent ou non être notifiés.

**Global Communities, à sa seule discrétion, se réserve le droit d'examiner les documents conceptuels hors cycle.**

Global Communities anticipe deux résultats possibles du processus d'examen du mérite du document conceptuel « **Réussi** » et « **Pas Réussi** ».

**Réussi** : le document conceptuel satisfait généralement aux critères d'examen du mérite du document conceptuel et reçoit la note « **Réussi** ». Global Communities invite le candidat à soumettre une candidature complète par le biais d'une lettre d'invitation.

**Pas Réussi** : le document conceptuel ne satisfait pas aux critères d'examen du mérite du document conceptuel et reçoit une note « **Pas Réussi** ». Global Communities rejette le document conceptuel et le processus est terminé.

## **Phase 2 : Candidature complète**

Une candidature complète sera demandée sur la base du consensus atteint au cours de la phase 1. À ce stade, Global Communities enverra un appel à candidature (RFA) à chaque candidat retenu. L'appel à candidature fournira des instructions complètes pour la soumission d'une candidature technique et financière complète. L'appel à candidature exigera également du candidat qu'il soumette des informations supplémentaires que Global Communities utilisera pour avancer avec la remise d'une sous-subsidation.

## **NE PAS SOUMETTRE DE CANDIDATURE COMPLÈTE À MOINS D'UNE DEMANDE SPÉCIFIQUE PAR GLOBAL COMMUNITIES.**

Global Communities se réserve le droit de n'accorder aucune subvention dans le cadre de cet APS à n'importe quelle étape du processus.

### C. Contenu de la candidature du document conceptuel

Les documents conceptuels approuvés devront montrer clairement comment ils contribuent à au moins un des trois objectifs du RGIF (voir section 1 : Description du programme). En outre, les candidats doivent indiquer les éléments suivants :

Énoncé du Programme Annuel (APS) Numéro : RGIF-01

Titre du programme : Facilité d'Innovation pour l'Or Responsable - Guichet des Subventions Catalytiques

A. Page de couverture (1 page maximum) – dans la mesure du possible ou le cas échéant, veuillez répondre aux questions suivantes ci-dessous : [Notez que les numéros 1 à 10 doivent être soumis en guise de page de couverture]

1. Coordonnées du candidat : (nom, titre, téléphone, courriel) :
2. Titre de l'activité proposée :
3. Période d'exécution proposée :
4. Objectif général : (1-2 phrases)
5. Nom & adresse de l'organisation du candidat :
6. Type d'organisation (par exemple, non américaine, multilatérale, privée, à but lucratif, à but non lucratif) date d'enregistrement valide, etc.) et capacité à mener les activités proposées (techniques, managériales, financières, etc.).
7. Nom(s) et coordonnées :
8. Montant du financement sollicité :
9. Montant de la contribution de contrepartie :
10. Emplacement géographique : (Dans quel(s) emplacement(s) proposez-vous d'opérer.)

B. Approche technique

**11. Utilisation proposée des fonds - à quoi servira la subvention ?**

**12. Bénéfice proposé des fonds - Pourquoi octroyer un financement pour l'usage prévu est-il indispensable ? Si le candidat ne recevait pas ces fonds, procéderait-il à l'utilisation prévue des fonds ?**

**13. Une vision de la manière dont la subvention facilitera l'approvisionnement et le commerce responsables de l'or artisanal - Comment la candidature garantira-t-elle que l'or artisanal obtenu grâce à ces fonds n'est pas produit par le travail des enfants, le travail forcé ou le mercure ?**

**14. Contribution de contrepartie :** une déclaration claire des contributions en nature et/ou financières pour atteindre la **contribution de contrepartie minimale de 1:1**.

**15. Gestion et atténuation des risques :** *une déclaration claire sur les risques associés à l'utilisation des subventions - Comment les risques seront-ils mesurés et gérés ?*

**16. Durabilité -** une déclaration claire sur la façon dont les avantages associés à la subvention seront maintenus au-delà du cycle de vie de la subvention. Comment le candidat s'assurera-t-il que la subvention ne portera pas atteinte aux systèmes commerciaux établis\* ?



\*L'appui sous forme de subventions ne doit pas être utilisé pour des projets qui pourraient être réalisés par le biais de canaux légaux établis fondés sur le marché (par exemple, les prestataires de services locaux).

[FIN DE LA SECTION 3]

## **Section 4 : Information sur l'Examen du Document Conceptuel**

### **A. Critères d'Examen du Mérite du Document Conceptuel**

Global Communities examinera le mérite de toutes les candidatures de documents conceptuels conformes aux exigences du présent APS. Global Communities ne fournira pas de commentaires sur les documents conceptuels qui n'ont pas réussi. Global Communities ne prévoit pas de fournir de commentaires aux candidats qui réussissent car ils seront invités à soumettre une candidature complète. Le document conceptuel est limité à 5 pages. Global Communities n'évaluera aucune page supplémentaire soumise au-delà de la limite de 5 pages.

Global Communities utilisera les éléments d'évaluation du mérite suivants, qui sont tous d'égale importance.

1. La clarté et la crédibilité avec lesquelles le document conceptuel décrit comment les fonds de la subvention seront utilisés pour faciliter les liens commerciaux afin de promouvoir le commerce formel et responsable de l'or artisanal.
2. La valeur des bénéfices attendus du fonds.
3. La valeur des contributions combinées en nature et en espèces proposées par le candidat dans le cadre de l'exigence de fonds de contrepartie de cette subvention.
4. Les avantages durables de la subvention au-delà de la période d'exécution.

Lorsque l'avantage supplémentaire de la subvention n'est pas clair et/ou que l'utilisation proposée de la subvention est susceptible de saper les propositions de structures commerciales existantes, il est peu probable que ces candidatures soient sélectionnées.

[FIN DE LA SECTION 4]